

Plaquette de la Compétition

Saison 2025 - 2026



Comité Départemental de Natation Rhône – Métropole de Lyon

Organisation Sportive

Interclubs par équipes U14/U15 « Juniors 1 & 2 »

MORNANT

Dimanche 29 mars 2026

Interclubs par Equipes U14 / U15 « Juniors 1 & 2 »

Date :

Dimanche 29 mars 2026

2 Réunions

Bassin de 25 m : 6 couloirs

**Interclubs Départementaux
U14 / U15 « Juniors 1 & 2 »**

MORNANT

Lieu :

Centre Aquatique Intercommunal
276 Avenue du pays Mornantais
69440 – Mornant

Classement au temps

Filles et Garçons 14 ans / 15 ans

Filles et Garçons nées en 2012 / 2011

Ouverture des Engagements :

Lundi 16 mars 2026

Clôture des Engagements :

Mercredi 25 mars 2026

Tarifs : **30€ par Equipe**

Envoi Serveur : J (dernier jour de compétition)

Publication Web : J+1

Règlement

Mode de Qualification et Organisation :

Chaque équipe sera composée de quatre nageurs.

Épreuves individuelles (4 en filles et 4 en garçons) Classements au temps. 50 nage libre, 50 dos, 50 m brasse, 50 m papillon. Chaque nageur dispute les 4 épreuves individuelles, les quatre épreuves de 50 mètres sont donc nagées quatre fois par chaque équipe. Épreuves de relais (2 en filles et 2 en garçons) Classement au temps. 4x50 nage libre. 4x100 4 nages. Chaque nageur dispute les deux relais. NB2 : Règles de participation Tout nageur doit impérativement participer aux 4 épreuves individuelles ainsi qu'aux relais. Un club peut engager une nouvelle équipe à la seule condition que les précédentes soient complètes. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes, classées ou non. Au départ du 4x50 nage libre (1ère épreuve), aucun changement/remplacement de nageur ne pourra être effectué. Courses de remplaçants possibles sur extranat.3.0.

Engagements :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application Extranat 3.0 avant **le mercredi 25 mars 2026 minuit**.

Le règlement financier des engagements sera fait par **le Comité trimestriellement et non sur Extranat**.

Forfaits :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

- Aucun forfait le jour de la compétition ne sera déductible du montant des engagements.
- **Aucun engagement supplémentaire ne pourra se faire le jour de la réunion sauf erreur de préparation du comité.**
- Les forfaits généraux ou partiels, les changements d'équipes pour les compétitions interclubs peuvent être réalisés par mail uniquement à comiterhonenatation.adm@gmail.com jusqu'au **jeudi 18h00 précédant la compétition et une ½ heure avant le début de la compétition.**
- Selon le nombre important d'engagé(e)s dans certaines compétitions, le comité peut faire nager les nageurs 2 par ligne ; ceci pour ne pas surcharger la durée globale de la compétition.

Officiels :

Les clubs engagés doivent fournir un officiel, suivant le règlement ci-dessous :

Pour toutes les compétitions interclubs (compétitions par équipe) :

- ❖ **1 officiel pour 1 équipe engagée.**
- ❖ Si plus de **5 équipes sont engagées**, un maximum de **5 officiels par club** sera comptabilisé.

Pénalités :

- Forfait non déclaré : 15 euros par forfait.
- Dépassement du temps limite d'engagement : 11 euros par course.
- Absence ou insuffisance d'officiel(s) : 60 euros par officiel(s) et par réunion.

Les Pénalités sont à régler à réception de la facture du **Comité trimestriellement.**

Réclamation

Toute réclamation devra être faite **par écrit au juge arbitre** de la réunion **par le représentant officiel du club** dans la 1/2 heure qui suit l'incident. Un jury d'appel est mis en place à chaque compétition. Tout club peut faire appel auprès de ce jury pour un repêchage éventuel par suite d'une décision prise par le juge arbitre de la réunion.

Adresse courrier et Mails :

- Comité Départemental de Natation du Rhône – Métropole de Lyon
- Ligue Aura - 20 avenue des frères Montgolfier – 69680 CHASSIEU
- Mails : comiterhonenatation.adm@gmail.com – comiterhonenatation69@gmail.com
- Tél : 06 47 86 82 17

Tenues des Officiels et des Entraîneurs

Les officiels et les entraîneurs devront se présenter au bord des bassins dans une tenue sportive correspondant aux fonctions qu'ils exercent : survêtement, short, tee-shirt et chaussures de plage.

Seulement lors des Championnats Interclubs TC et Championnat Individuel du Rhône le repas du midi sera pris en charge par le Comité du Jury de Tête nommé de la compétition.

Public

Les plages ne sont accessibles qu'en maillot de bain, short, tee-shirt, sandalettes de piscine (tenue de sport). Pour l'ensemble de nos compétitions, seuls les nageuses, nageurs, entraîneurs et officiels sont admis au bassin.

Récompenses :

Coupes et Médailles aux 3 premières équipes filles et garçons

Pour recevoir leur médaille les nageurs doivent être présents à la cérémonie protocolaire.

Catégories d'âges 2026

Année de naissance	Age		Catégorie	Correspondance Classe Scolaire
2018	8 ans	U08	11 ans et moins AVENIRS	CE1
2017	9 ans	U09		CE2
2016	10 ans	U10		CM1
2015	11 ans	U11		CM2
2014	12 ans	U12	BENJAMINS	6ème
2013	13 ans	U13		5ème
2012	14 ans	U14	JUNIORS	4ème
2011	15 ans	U15		3ème
2010	16 ans	U16		2ème
2009	17 ans	U17		1ère
2008	18 ans	U18		Terminale
2007 et Avant	19 ans et plus		SENIORS	Post Bac

Programme des INTERCLUBS U14 / U15 « Juniors 1 & 2 »

Dimanche Matin	Dimanche Après-midi
Ouverture des portes : 08h30	Ouverture des portes : 13h30
4 x 50 m NL Dames	50 m brasse Dames
4 x 50 m NL Messieurs	50 m brasse Messieurs
	50 m Nage Libre Dames
50 m papillon Dames	50 m Nage Libre Messieurs
50 m papillon Messieurs	
50 m dos Dames	4 x 100 m 4 nages Dames
50 m dos Messieurs	4 x 100 m 4 nages Messieurs